

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES 2019-2020



Adopté au conseil des maires lors de la séance du 3 juin 2020

INTRODUCTION

En avril 2015, le nouveau Fonds de développement des territoires (FDT) a été mis en place pour soutenir les MRC dans leurs compétences en développement local et régional. Ce fonds provient d'une entente signée entre le MAMH et la MRC des Appalaches. Ce fonds remplacera les divers fonds que recevait la MRC des Appalaches et constituera une enveloppe unique régionale.

À cette même période, on nous mentionne que le gouvernement reconnaît la MRC comme étant son principal interlocuteur en lui donnant la possibilité de jouer son rôle au sein de la nouvelle gouvernance régionale de proximité.

Afin de bien gérer ce nouveau fonds, les élus de la MRC des Appalaches ont établi les priorités d'interventions suivantes et qui ont été renouvelées annuellement par le conseil des maires. Le renouvellement des priorités a été effectué par le conseil des maires le 12 juin 2019.

- S'assurer de la rétention de la population et de la main-d'œuvre;
- Développer une vision commune et partagée sur l'ensemble du territoire de la MRC et en faire la promotion;
- S'assurer d'un développement économique, agroalimentaire, touristique, social, culturel, rural et technologique;
- Préserver et améliorer la qualité de vie et la qualité de l'environnement;
- Assurer l'accessibilité aux services (santé, transport collectif, éducatif/formation).

Afin de bien mettre en œuvre le Fonds de développement des territoires (FDT), la MRC des Appalaches a aussi adopté les politiques suivantes :

- Politique de soutien aux projets structurants;
- Politique de soutien aux entreprises.

De plus, afin de parfaire aux exigences du nouveau FDT, la MRC des Appalaches a choisi de maintenir une structure de développement économique, la Société de développement économique (SDE) de la région de Thetford, et de lui confier la planification et le soutien au développement économique sur son territoire, notamment quant aux secteurs d'activités touristiques, culturelles, agroalimentaires, commerciales et industrielles.

Ce rapport couvre la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020.

Territoire d'application :

La MRC des Appalaches est répartie sur un territoire regroupant 19 municipalités totalisant 42 846 citoyens et chacune de ces municipalités a accès au FDT.

Adstock

Saint-Adrien-d'Irlande

Beaulac-Garthby

Saint-Fortunat

Disraeli Paroisse

Saint-Jacques-de-Leeds

Disraeli Ville

Saint-Jacques-le-Majeur

East Broughton

Saint-Jean-de-Brébeuf

Irlande

Saint-Joseph-de-Coleraine

Kinnear's Mills

Saint-Julien

Sacré-Cœur-de-Jésus

Saint-Pierre-de-Broughton

Sainte-Clotilde-de-Beauce

Thetford Mines

Sainte-Praxède

Toute information relative au FDT est également disponible sur le site Internet de la MRC des Appalaches au www.mrcdesappalaches.ca.

BILAN

Pour l'année 2019-2020 le Fonds de développement des territoires de la MRC des Appalaches a été investi selon la répartition suivante :

PROJETS	MONTANTS	TOTAL
1. S'assurer du développement économique, agroalimentaire, touristique social culturel rural et technologique (SDE région de Thetford)	319 845\$	319 845\$
2. Soutien aux municipalités par les agentes de développement	150 000\$	150 000\$
3. Projets structurants	365 000\$	365 000\$
4. Soutenir la concertation entre les MRC de Chaudière-Appalaches	16 615\$	16 615\$
5. Aménagement du territoire	169 061\$	169 061\$
TOTAL INVESTI	1 020 521\$	1 020 521\$

S'assurer du développement économique, agroalimentaire, touristique social culturel rural et technologique

En plus de sa quote-part habituelle, la MRC a ajouté un montant de 319 845\$ pris à même le FDT afin de s'assurer de son développement économique, agroalimentaire, touristique, social, culturel, rural et technologique en confiant ce rôle et certaines responsabilités à la Société de développement économique de la région de Thetford (SDE), tel que signifié dans l'entente à cet effet entre les deux parties (Réf : article 35).

Ainsi le FDT sert à financer les ressources en place afin de maintenir et de maximiser le support technique au développement de l'entrepreneuriat (démarrage, accompagnement, formation, soutien tout au long des projets, recherche de financement etc.).

La SDE accompagne également les entrepreneurs dans la préparation et la présentation de leur dossier lors d'événements importants.

La SDE compte treize (13) employés temps plein permanent et quatre (4) employés saisonniers.

Le territoire de la MRC des Appalaches

- Compte 733 entreprises agricoles;
- Offre six parcs industriels de plus grande importance;
- Bénéficie d'un fort potentiel acéricole, agricole et agroforestier;
- Se démarque par la diversification de son économie.

Soutien aux municipalités par les agentes de développement

La MRC met deux conseillères de développement à la disposition des dix-neuf (19) communautés de son territoire. Ces dix-neuf communautés regroupent 42 846 citoyens. Chacune des municipalités a mis en place un comité de développement qui est souvent soutenu et animé par une des conseillères en développement. Leur travail consiste à soutenir le développement de toutes ces communautés en les mobilisant, en les accompagnant dans la planification de leur territoire respectif, en mettant en place des plans d'actions et en les guidant dans la mise en œuvre des initiatives et projets en découlant.

Ces conseillères participent également à plusieurs tables de concertation sur le développement du territoire, notamment :

À l'échelle inter-municipale :

- Comité de diversification du Secteur sud de la MRC des Appalaches;
- Comité de suivi de la politique culturelle de la MRC des Appalaches;
- Table des bibliothèques de la MRC des Appalaches;
- Comité des intervenants en patrimoine;
- Réseau culturel du Secteur sud de la MRC;
- Comité de développement culturel d'East Broughton et de Sacré-Cœur-de-Jésus.

À l'échelle de la MRC :

- Comité du Fonds de développement des territoires MRC des Appalaches;
- Table de développement des communautés;
- Comité de développement agroalimentaire des Appalaches.

À l'échelle de la Chaudière-Appalaches :

- Regroupement des agents ruraux Chaudière-Appalaches
- Groupe d'interventions en développement agroalimentaire et circuits courts
- Comité des Prix du patrimoine de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches

À l'échelle du Québec :

- Table de concertation en développement local et régional de la FQM

Projets structurants

Le programme du Fonds de développement des territoires de la MRC des Appalaches vise à soutenir des projets structurants qui répondent à la définition suivante :

Un projet qui s'inscrit dans les priorités de développement de la MRC des Appalaches et qui provoque un effet multiplicateur dans le développement socioéconomique régional.

Pour ce faire, les projets soutenus par le Fonds de développement des territoires de la MRC des Appalaches doivent cadrer dans la vision et les priorités de la MRC des Appalaches.

- Le demandeur doit être :
 - Une des 19 municipalités du territoire
 - Un organisme à but non lucratif ou une coopérative
- Le financement accordé ne peut excéder 70 % du coût total du projet;
- La contribution du milieu sous forme de ressources humaines (main-d'œuvre ou bénévolat) ne pourra excéder 20% de la participation du milieu;
- Le FDT peut soutenir des projets à caractère local (une municipalité), intermunicipal (deux municipalités et plus) ou territorial (les 19 municipalités).

Les critères qui guident l'évaluation des projets soumis sont :

- La concordance avec les priorités de développement de la MRC des Appalaches inscrites dans la Politique de soutien aux projets structurants;
- L'aspect mobilisateur du projet : l'appui d'un comité local de développement, la diversité des partenaires impliqués, le mode de consultation et l'implication des citoyens;
- L'origine du projet : un projet issu d'un plan d'action reconnu dans les communautés porteuses;
- L'impact global du projet : économique, social, culturel et environnemental;
- La qualité générale du projet : la cohérence et la pertinence.

Les projets peuvent être locaux, inter-municipaux ou territoriaux, mais une priorité est accordée aux projets intermunicipaux ou territoriaux. Tel qu'indiqué dans notre politique, un incitatif financier est offert pour les projets présentés à plus d'une municipalité et ce, en concordance avec notre volonté de développer un esprit de collaboration intermunicipale.

Les projets qui ont été soutenus en 2019-2020 par le FDT sont :

PROJETS LOCAUX	PROMOTEUR	COÛT TOTAL DU PROJET	CONTRIBUTION DU FDT	EMPLOIS CRÉÉS
75 ^{ième} anniversaire de fondation de la municipalité	Municipalité de Ste-Praxède	30 000\$	7 500\$	0
Réalisation d'un plan d'aménagement	Municipalité de Beaulac-Garthby	10 715\$	7 500\$	0
Construction d'un buton de jeu	Municipalité de Beaulac-Garthby	10 715\$	7 500\$	0
Embauche d'un coordonnateur pédagogie plein-air	Municipalité de Beaulac-Garthby	10 715\$	7 500\$	1
Observatoire Mont Adstock	Coopérative de solidarité du Mont Adstock	80 000\$	7 500\$	0
Amélioration terrains pickleball	Ville de Thetford	16 500\$	7 500\$	0
Acquisition et installation de panneaux électroniques	Ville de Thetford	74 000\$	7 500\$	0
Prolongement piste cyclable	Ville de Thetford	23 000\$	7 500\$	0
Amélioration débarcadère au Lac-de-l'Est	Paroisse de Disraeli	10 800\$	7 500\$	0
Commun'Art-symposium de Thetford	Ville de Thetford	22 500\$	7 500\$	0

Village de Noël	Municipalité de Kinnear's Mills	10 000\$	7 000\$	0
Planification stratégique du Musée minéralogique et minier de Thetford	Musée minéralogique et minier de Thetford	14 275\$	7 137\$	0
Acquisition d'une surface de dek hockey	Comité des loisirs de St-Jacques-de-Leeds	17 428\$	7 500\$	0
Abri solaire école La Passerelle	Municipalité de St-Jacques-de-Leeds	11 000\$	7 500\$	0
Skate parc pour les jeunes	Municipalité de St-Joseph-de-Coleraine	12 500\$	7 500\$	0
Parc des cervidés	Club de chasse & pêche de St-Méthode	10 000\$	7 000\$	0
Zone de jeux interactive	Municipalité d'Adstock	10 000\$	7 000\$	0
Aménagement local de loisirs pour les ados	Municipalité de Kinnear's Mills	18 000\$	7 500\$	0
Bac à jouets libre-service dans le parc municipal	Municipalité de Kinnear's Mills	1 500\$	1 050\$	0
Développement d'attrait touristiques au barrage Pomerleau	Municipalité de Ste-Clotilde	16 148\$	7 500\$	0
Éclairage de scène et équipements techniques à l'église Holy Trinity	Municipalité d'Irlande	9 050\$	6 335\$	0
Vivre au sommet des Appalaches-planification stratégique	Municipalité de St-Julien	11 000\$	7 500\$	0
Prolongement sentier pédestre de la rivière Bullard	Municipalité de St-Jean-de-Brébeuf	10 715\$	7 500\$	0
Aménagement d'espaces familiaux	Musée minéralogique et	25 500\$	7 500\$	0

	minier de Thetford			
Embellir-cueillir-unir par les Incroyables Comestibles	Ville de Thetford	11 500\$	7 500\$	0
Aménagement 2ième étage Station des Arts	Ville de Thetford	14 500\$	7 500\$	0
Mise en place d'un projet Éco-cup évènementiel	Ville de Thetford	10 700\$	7 500\$	0
Aménagement d'un jeu d'eau secteur Robertsonville	Ville de Thetford	165 000\$	7 500\$	0
Ajout d'un module de jeux 18 mois-5 ans au parc-école de Robertsonville	Ville de Thetford	32 000\$	7 500\$	0
Ajout d'un module de jeux 18 mois-5 ans au parc rue Coleraine	Ville de Thetford	32 000\$	7 500\$	0
Ajout d'un module de jeux 18 mois-5 ans au parc St-Maurice	Ville de Thetford	32 000\$	7 500\$	0
Module de jeux au site patrimonial de St-Jacques-de-Leeds	Municipalité de St-Jacques-de-Leeds	11 000\$	7 500\$	0
Sentier lumineux au site patrimonial de St-Jacques-de-Leeds	Municipalité de St-Jacques-de-Leeds	11 000\$	7 500\$	0
Plan d'aménagement de la municipalité de St-Julien	Municipalité de St-Julien	11 000\$	7 500\$	0
PROJETS INTERMUNICIPAUX	PROMOTEUR	COÛT TOTAL DU PROJET	CONTRIBUTION DU FDT	EMPLOIS CRÉÉS
Installation d'un brumisateur et de mobilier urbain au parc municipal	Municipalité de St-Julien	35 000\$	24 000\$	0
Implantation de la pédagogie enfant-nature dans 15 organismes	CPE Le Champignon	94 245\$	12 695\$	1

Maximisation du simulateur-incendie	Municipalité d'East Broughton	55 000\$	24 000\$	0
-------------------------------------	-------------------------------	----------	----------	---

PROJETS TERRITORIAUX (MRC DES APPALACHES)	PROMOTEUR	COÛT TOTAL DU PROJET	CONTRIBUTION DU FDT	EMPLOIS CRÉÉS
Soutien au fonctionnement	Comité développement agroalimentaire des Appalaches	40 000\$	40 000\$	1
Refonte du site internet MRC/Région de Thetford	SDE région de Thetford	20 000\$	20 000\$	0
Politique Stratégie jeunesse	MRC des Appalaches	58 000\$	4 000\$	1
Projet de fresque culturelle	MRC des Appalaches	35 300\$	35 300\$	2
TOTAL :	4 projets	153 300\$	99 300\$	

PROJETS RÉGIONAUX (CHAUDIÈRE- APPALACHES)	PROMOTEUR	COÛT TOTAL DU PROJET	CONTRIBUTION DU FDT	EMPLOIS CRÉÉS
Arterre-Chaudière- Appalaches	MRC L'Islet (MRC mandataire)	41 187\$	4 336,25\$	4
Soutien au fonctionnement	Table agroalimentaire Chaudière- Appalaches	119 050\$	6 300\$	1
Soutien au fonctionnement	Table régionale en économie sociale Chaudière- Appalaches	80 245\$	1 675\$	1
Soutien au fonctionnement	Table régionale des élus Chaudière- Appalaches	120 000\$	5 000\$	1
Concertation régionale	Table régionale des élus Chaudière- Appalaches	5 000\$	5 000\$	0
TOTAL :	5 contributions régionales	365 482\$	22 311,25\$	7

Soutenir la concertation entre les MRC de la Chaudière-Appalaches

Suite à l'abolition des Conférences régionales des élus (CRÉ), les élus de Chaudière-Appalaches ont mis sur pied la Table régionale des élus municipaux de Chaudière-Appalaches (TREMCA) et ont procédé à l'embauche d'une personne-ressource. Il s'agit d'une table de concertation où chacune des 10 MRC est appelée à participer et à travailler sur des ententes sectorielles à l'occasion. Cette table a également établi quatre (4) priorités lors d'une journée de planification :

- Agroalimentaire;
- Immigration et emploi;
- Tourisme;

- Services de proximité.

Cette table sert également d'assise au Fonds d'appui au rayonnement régional (FARR) de la Chaudière-Appalaches.

Aménagement du territoire

L'aménagement du territoire s'inscrit dans la priorité «Développer une vision commune et partagée sur l'ensemble du territoire» de la MRC et d'en faire la promotion. **Une aménagiste et une directrice de l'aménagement et de l'environnement** sont embauchées pour effectuer ce mandat. En 2019-2020 leur mandat a consisté à réaliser les actions suivantes :

- Procéder à l'émission de **50 certificats de conformité** relatifs aux règlements d'urbanisme locaux entre le 1^{er} avril 2019 et le 31 mars 2020;
- **Deux (2) avis** à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ);
- **3 consultations publiques** sur des projets d'élevage porcin entre le 1^{er} avril 2019 et le 31 mars 2020;
- **Préparation et adoption de 3 règlements** modifiant le schéma d'aménagement révisé et un (1) règlement de contrôle intérimaire.